

# Compte-rendu avec l'Ars

Mardi 4 avril 2023

## 1 – Compte-rendu de la réunion

Elboode, Couteaud, sous-préfète.

- Pas de fermeture de la maternité de Sarlat. Bien au contraire, volonté de maintenir une offre de soins dans un territoire rural isolé, en pleine repopulation (après-Covid). Volonté de rassurer la population.
- Pour la réouverture de la maternité « tous les leviers seront actionnés pour recruter » le personnel soignant nécessaire.
- Mais une logique territoriale qui rend solidaires tous les établissements hospitaliers, ce qui signifie des soignants travaillant sur plusieurs établissements (Périgueux-Sarlat pour nous). Il faudra accepter, pour les soignants, de travailler dans des **équipes territoriales**.
- Ces équipes devront déterminer le moment, pour des raisons de sécurité et/ou faute de soignants, où il sera nécessaire de transformer, en centre de périnatalité la maternité de Sarlat. C'est le « terrain qui décide ». Et ce en application des conclusions du CNR et du discours de Macron de janvier 2023. Ce ne sera plus l'administration qui décidera. Les équipes soignantes et les élus feront remonter leurs propositions (pour la maternité, « on regardera à la semaine » et ce sera à l'administration de s'adapter). On change de « logiciel ».
- Il est prévu d'investir par tranches dans l'hôpital de Sarlat. Une première tranche sera débloquée pour réorganiser les urgences, jugées prioritaires. La somme sera plus facilement débloquée que pour tout un hôpital. De l'argent a été débloqué par le gouvernement, il faut donc l'utiliser. Mais le coût des travaux ayant explosé, on passe préférentiellement à des rénovations par tranches.

## 2 – Analyse

- Comment lire ces propositions ?
- Attention, l'absence de fermeture administrative à l'avenir, formelle, ne veut pas dire absence de fermeture perlée, ce qui met le personnel soignant en première ligne et responsable in fine de fermetures provisoires. Il devra assumer ses choix. Ces choix seront-ils de fait contraints par des choix budgétaires nationaux (ONDAM : limitation de l'augmentation des dépenses de santé votée par le Parlement).
- Peut-on croire sérieusement que les soignants seront maîtres du jeu ? Dans une structure hospitalière caporalisée. Peut-on suggérer que les soignants se saisissent de cette opportunité pour revendiquer le droit de gérer eux-mêmes leur service (par exemple à Valenciennes) en fonction d'une enveloppe budgétaire donnée.
- Il y a de quoi être inquiet non sur la pérennité de l'hôpital et de ses services mais sur la continuité des soins et sur la bonne entente dans les services.
- On peut constater que le déclenchement de notre action a provoqué jusqu'au plus haut sommet de l'Etat une réaction rapide de l'ARS « en vue de rassurer la population » et nous garantir à terme l'existence de la maternité et des urgences, et de l'hôpital. La lutte a commencé à payer : continuons notre combat.